

### A retenir

<b>Mildiou</b>	<b>Maladie toujours en progression. Période de sensibilité des grappes.</b>
<b>Oïdium</b>	<b>Maladie toujours en progression.</b>
<b>Eudémis</b>	<b>Des pontes en toutes zones. Des larves (L1 à L3) en zones précoce et moyenne.</b>
<b>Black rot</b>	<b>Quelques nouveaux symptômes dans le Gard dans les parcelles atteintes. Stabilisation de la maladie dans l'Aude, l'Hérault et dans les Pyrénées-Orientales.</b>

## PLUVIOMETRIE

### Vignoble régional

#### Tableau des hauteurs de pluies du 24 juin au 01 juillet

		25-juin	26-juin	27-juin	28-juin	29-juin	30-juin	1-juil.	CUMULHEBDO
Pyrénées-Orientales	ESTAGEL	0	0	0	0	0,1	0	0	0,1
	LARDQUE DES ALBERES	0	0	0	0	0	0	0	0
	PIA	0	0	0	0,3	0,2	0	0	0,5
Aude	ALAIKNE	0	0	0	0	0,6	0	0	0,6
	LEZIGNAN	0	0	0	0	0	0	0	0
Hérault	MARBONNE	0	0	0	0	0	0	0	0
	POUZOLLES	0	0	0	0	0	0	0	0
	PUISSEGUIER	0	0	0	0	0	0	0	0
Gard	VALFLAUNES	0	0	0	0	0	0	0	0
	CHUSOLAN	0	0	0	0	0	0	0	0
	SAINT GILLES	0	0	0	0	0	0	0	0
	VILLEVEILLE	0	0	0	0	0	0	0	0

### Directeur de publication

Denis Carretier  
Président de la Chambre  
Régionale d'Agriculture  
Occitanie  
BP 22107  
31321 Castanet Tolosan  
05.61.75.26.00

### Comité de validation :

Nadine Bals, Laure Bérard-Delay, Fabrice Guillois, Emilie Teyssot, Laure Lagarrigue, Christel Chevrier

### Crédit photos :

Groupe Chambre, Groupe Guide des Vignobles Rhône-Méditerranée

# STADES PHENOLOGIQUES

## Vignoble régional

Dans les parcelles observées, les stades phénologiques varient essentiellement de « baies à taille de pois » (stade K ou 31 ou BBCH 75) dans les secteurs tardifs et/ou parcelles tardives à « fermeture de la grappe » (stade L ou 33 ou 77) pour les cépages et/ou les situations précoces.

Le stade phénologique le plus rencontré est « fermeture de la grappe » (stade L ou 33 ou 77).



Fermeture de grappe (stade L ou 33 ou BBCH 77)



Baies à taille de pois  
(stade K ou 31 ou BBCH 75)

# MILDIU

## Vignoble régional

Des symptômes encore en progression, essentiellement sur grappes.

### Mesures prophylactiques

- Palisser pour améliorer la couverture du végétal,
- favoriser les mesures réduisant les entassements de végétation (ébourgeonnage, effeuillage...), elles diminuent la durée d'humectation des grappes. Attention aux écimages excessifs (rognages) qui favorisent le départ des entrecoeurs sensibles au mildiou,
- éliminer les pampres, ébourgeonner les plantiers.



## Aude

Sur feuilles, le nombre de parcelles affectées continue d'augmenter de façon très significative. De nouvelles taches (en cours d'incubation) sont signalées en toutes zones du département. Les niveaux de dégâts sont très hétérogènes mais peuvent ponctuellement atteindre plus de 70 % de feuilles affectés. Des fructifications sont observées lors des épisodes d'humectation matinale ou en cas de forte hygrométrie.

Sur grappes, les niveaux d'attaque demeurent en progression. Les symptômes de type « rot gris » et « rot brun » peuvent localement dépasser les 30 % de grappes touchées. Dans quelques cas extrêmes, la destruction de récolte atteint plus de 50 %.

D'après la modélisation, Potentiel Système, arrêtée au 01 juillet, durant la semaine écoulée, mis à part quelques pluies très localisées le 29 juin (secteur entre Carcassonne et Limoux, allant jusqu'à 26 mm) ayant entraîné des contaminations, le temps est resté sec et chaud sur l'ensemble du département. Pour la semaine à venir, les prévisions annoncées sèches entraînent une diminution progressive du risque mildiou. Cependant, il restera élevé sur les secteurs suivants Minervois, Corbières, ouest audois. Sur ces secteurs, attention aux conditions orageuses où des contaminations pourraient se produire dès 3 mm de pluie. Aucune nouvelle contamination n'est à prévoir en l'absence de pluie. Attention toutefois, le modèle ne prend pas en compte les humidités relative, ni les rosées qui pourraient entraîner des contaminations.

## Gard

Cette semaine, on observe une stabilisation de la situation à l'exception des zones concernées par les orages du jeudi 21 juin (Uzège, Bassin Alésien). Dans ces zones-là, la maladie progresse jusqu'à concerner la quasi-totalité des parcelles, à la fois sur les feuilles et sur les grappes sous la forme de rot brun.

D'après la modélisation Potentiel Système arrêtée au 01 juillet, les prévisions sèches annoncées entraînent une diminution progressive du risque mildiou sur le département sauf pour le Bassin Alésien et la zone au nord de Nîmes où le risque restera élevé. Aucune nouvelle contamination n'est à prévoir en l'absence de pluie. Attention toutefois, le modèle ne prend pas en compte les humidités relatives ni les rosées qui pourraient entraîner des contaminations.

## Hérault

Quelques nouveaux symptômes sont observés sur feuilles (jeunes feuilles et vieilles taches). Leur progression est généralement faible. Des fructifications sont souvent présentes.

Les symptômes sur grappes (faciès rot gris) sont toujours visibles dans le vignoble, fréquemment secs, ils restent parfois encore fructifiés.

Le faciès rot brun progresse encore. Son évolution est toutefois plus faible cette semaine. Les fréquences et intensités des symptômes peuvent être très importantes jusqu'à entraîner de fortes pertes de récolte.

Le mildiou mosaïque est également visible ainsi que des défoliations partielles.

Les conditions climatiques de ces dernières semaines sont défavorables à un développement important de la maladie mais elles n'empêchent pas la sortie des fructifications si des contaminations ont eu lieu (orages localisés et rosées).

Toutes nouvelles humidités relatives/rosées permettent aux taches de devenir voire rester contaminatrices et de faire évoluer la présence de la maladie.

La maladie est toujours en phase épidémique.

D'après la modélisation arrêtée au 01 juillet :

- MILSTOP : les conditions météorologiques enregistrées entre le 25 juin et le 1<sup>er</sup> juillet n'engendrent pas de nouvelle contamination à l'exception de la station de Frontignan. Les sorties de symptômes des contaminations secondaires sont attendues à partir du 12 juillet. L'indice de risque mildiou est stable sur toutes les stations.

- Potentiel Système : durant la semaine écoulée, le temps est resté sec et chaud. Pour la semaine à venir, les prévisions annoncées sèches entraînent une diminution progressive du risque mildiou. Cependant, il restera élevé sur le Minervois, le Biterrois, les Basse et Moyenne Vallée de l'Hérault et le Nord Montpelliérais. Sur ces secteurs, attention aux conditions orageuses où des contaminations pourraient se produire dès 3 mm de pluie. Aucune nouvelle contamination n'est à prévoir en l'absence de pluie. Attention toutefois, le modèle ne prend pas en compte les humidités relatives ni les rosées qui pourraient entraîner des contaminations.

## Pyrénées-Orientales

De nouvelles taches sur feuilles pour la plupart non sporulées sont visibles. Le symptôme mosaïque sur feuilles est facilement visible actuellement.

Sur grappes, les symptômes rot gris sont facilement observés dans les secteurs tardifs. Dans les secteurs précoces, le symptôme rot brun est aussi très facilement visible. Dans certaines parcelles des pertes de récolte sont constatées.

Les conditions météorologiques actuelles ne sont pas favorables à un développement important et à de nouvelles contaminations.

Cependant les humidités et pluies peuvent relancer la maladie sur feuilles et sur grappes sous la forme rot gris en secteurs tardifs et rot brun au stade fermeture de la grappe.

Le risque reste très élevé en cas de nouvelles conditions contaminantes (rosées, orages).

## Evaluation du risque

**Le risque est fort sur la région Languedoc Roussillon.**

**La période de sensibilité des grappes est encore en cours. Elle décroît à partir de la fermeture de la grappe. La fin de sensibilité des baies au rot brun est atteinte quand la baie est vérée.**

# OIDIUM

## Vignoble régional

Des symptômes en augmentation.

### Mesures prophylactiques

Favoriser l'insolation et l'aération des grappes par l'ébourgeonnage, l'effeuillage et le palissage. L'oïdium est sensible aux rayons ultra-violet.

## Aude

La maladie progresse sur feuilles et grappes en toutes zones.

En zone précoce (Littorale, Minervois et Corbières précoce), la phase de forte expression de la maladie sur grappes se poursuit. Ainsi sur ces zones, les fréquences et intensités d'attaque sont en nette progression et peuvent ponctuellement dépasser les 30 % en fréquence et 20 % en intensité.

En zone plus tardive (Carcassonnais, Cabardès, Razes-Malepères et Limouxin), la fréquence de détection des symptômes sur feuilles reste faible. Néanmoins, sur grappes on observe une augmentation significative des fréquences et intensités d'attaque. Les niveaux d'attaque peuvent ponctuellement atteindre plus de 20 % de grappes affectées notamment sur les cépages sensibles.

## Gard

Cette semaine encore, la grande majorité des parcelles reste saine à ce jour. Pour les parcelles atteintes, les symptômes sur grappes sont en progression, principalement sur Carignan et Chardonnay.

## Hérault

De nouveaux symptômes, essentiellement sur grappes, sont observés dans le Minervois, les Hauts Coteaux, le Biterrois, les Basse et Moyenne Vallée de l'Hérault, le Montpelliérais et le Nord Montpelliérais.

Les parcelles concernées par la maladie sont de plus en plus nombreuses. Le nombre de grappes atteintes y est en forte augmentation alors que l'intensité par grappe est stable.

Les fréquences sont souvent très élevées avec des intensités plutôt faibles (quelques baies/grappe). Toutefois dans certaines parcelles, les fréquences et intensités peuvent être très importantes.

La maladie est présente essentiellement dans les parcelles à drapeaux (Carignan) et les situations sensibles (Chardonnay....).

## Pyrénées-Orientales

L'oïdium est toujours présent en toute zone et sur tout cépage. Son évolution sur grappes est importante et facilement visible. En secteur précoce, la maladie mal contenue sur certaines parcelles, va continuer sa progression malgré le stade fermeture de la grappe déjà bien avancé. Les dégâts sont observables sur feuilles et sur grappes avec des intensités parfois élevées.

## Evaluation du risque

**Très grande réceptivité des grappes jusqu'à leur fermeture. Après ce stade, cette sensibilité décroît pour devenir nulle à la véraison complète. Les observations sont à poursuivre.**

**La fréquence et l'intensité de la maladie sont en augmentation. Poursuivre les observations et rester vigilant.**

# TORDEUSES DE LA GRAPPE

## Eudémis

### Vignoble régional

Des pontes sont observées en toutes zones.

Des larves (L1 à L3) sont visibles en zones précoces et moyennes.

### Aude

Le vol de 2<sup>ème</sup> génération est en cours sur tous les secteurs du département avec toutefois des niveaux de captures très variables.

Des pontes sont également observées en toutes zones.

Les seuils de nuisibilité (10 pontes viables pour 100 grappes) sont localement atteints et notamment sur les secteurs habituellement sensibles.

De nouvelles perforations sont observées en zones précoce. Des larves L1 à L3 sont également observées sur ces secteurs.



## **Gard**

Le vol de 2<sup>ème</sup> génération est quasiment terminé sur l'ensemble du département. L'intensité de l'attaque est plutôt faible. Des perforations peuvent maintenant être observées dans tous secteurs avec des fréquences globalement faibles.

## **Hérault**

Le vol de 2<sup>ème</sup> génération se poursuit avec des captures variables. Il reste souvent « discret » pour être parfois nul dans certains pièges.

Des pontes à tous les stades (fraîches, en évolution et têtes noires) sont notées en zones précoce et moyenne.

Des pontes fraîches sont observées en zone tardive.

Les dépôts peuvent être localement importants.

On note des larves (L1 à L3) en zones précoce et moyenne.

## **Pyrénées-Orientales**

Le vol de 2<sup>ème</sup> génération est toujours en cours dans tous les secteurs du vignoble.

Des pontes à tous les stades de développement (fraîche, en évolution, tête noire et éclos) sont toujours observées sur les secteurs précoces et moyens.

Les 1<sup>ers</sup> dépôts de pontes sont visibles dans les secteurs de la Haute Vallée de l'Agly et du Fenouillèdes Vallée.

Des foyers de perforations sont visibles dans les secteurs précoces. Le niveau de pression est, pour le moment, moyen.

### **Evaluation du risque**

Le seuil de nuisibilité est de 5 à 10 pontes pour 100 grappes.

## ***Cryptoblabès gnidiella***

### **Hérault et Pyrénées-Orientales**

Aucune prise n'est enregistrée cette semaine.

### **Evaluation du risque**

Le risque est très faible.

## **Eulia**

### **Hérault**

Des captures sont notées dans les pièges avec des effectifs parfois importants.

### **Evaluation du risque**

Le risque est faible.

# BLACK ROT

## Vignoble régional

Quelques nouveaux symptômes dans le Gard dans les parcelles atteintes. Stabilisation de la maladie dans l'Aude, l'Hérault et dans les Pyrénées-Orientales.

Sur baies, ces symptômes sont de couleur « café au lait » et s'accompagnent de pycnides en leur centre, il ne faut pas les confondre avec des symptômes de mildiou rot brun qui voit une tache de même couleur mais partant du pédicelle.



Taches de black rot

## Aude

Aucune évolution notable n'est constatée. La maladie reste localement détectable sur feuilles, mais aucun symptôme sur baies n'est observé à ce jour.

## Gard

L'orage du 11 juin a généré quelques nouveaux symptômes sur feuilles et grappes dans les parcelles déjà atteintes. Seules restent en incubation les contaminations potentielles de l'orage du 21 juin de la zone d'Alès et d'Uzès.

## Hérault

On ne note pas de nouveau symptôme cette semaine. La situation est stable.

## Pyrénées-Orientales

Des symptômes sur feuilles et sur baies sont visibles dans les secteurs sensibles.

## Evaluation du risque

Continuer à surveiller tout symptôme, dans les parcelles à historique notamment.

# POURRITURE GRISE

## Vignoble régional

### Mesures prophylactiques

Favoriser les mesures réduisant les entassements de végétation (ébougeonnage, effeuillage, palissage...), elles diminuent la durée d'humectation et aèrent les grappes. Attention aux écimages excessifs (rognages) qui favorisent le départ des entrecoeurset augmentent l'entassement du feuillage.

### Gard

Des symptômes sur grappes sont visibles sur cépage Chardonnay notamment, sur vignes vigoureuses avec grappes compactes, avec ou sans dégâts de tordeuses.

### Hérault

Des symptômes de *Botrytis cinerea* (baies isolées mais aussi « bouchons ») commencent à être observés sur grappes dans certaines parcelles notamment de Chardonnay.

### Evaluation du risque

Surveillez l'apparition de symptômes notamment sur grappes et l'évolution des stades phénologiques.

# FLAVESCENCE DOREE ET SON VECTEUR

## *Scaphoideus titanus*

## Vignoble régional

### Mesures prophylactiques

Eliminer les repousses de porte-greffe, les vignes non cultivées, épamprer pour diminuer les populations de larves.

### Hérault

Des larves (L5) de cicadelle vectrice de la flavescence dorée, *Scaphoideus titanus*, sont toujours localement observées. Des adultes sont notés dans les pièges.

Des symptômes de flavescence dorée commencent à être visibles au vignoble.

### Evaluation du risque

« Le phytoplasme de la flavescence dorée est un organisme réglementé inscrit sur la liste des dangers sanitaires de niveau 1.

1° Les dangers sanitaires de première catégorie sont ceux qui étant de nature, par leur nouveauté, leur apparition ou persistance, à porter une atteinte grave à la santé publique ou à la santé des végétaux et des animaux à l'état sauvage ou domestique ou à mettre gravement en cause, par voie directe ou par les perturbations des échanges commerciaux qu'ils provoquent, les capacités de production d'une filière animale ou végétale, requièrent, dans un but d'intérêt général, des mesures de prévention, de surveillance ou de lutte rendues obligatoires par l'autorité administrative ».



## CICADELLE VERTE

### Aude

Les niveaux d'infestations sont généralement faibles mais sont en augmentation. Ils peuvent très localement dépasser le seuil de nuisibilité (200 larves/100 feuilles). Sur ces mêmes parcelles, les 1<sup>ers</sup> symptômes de grillure demeurent en progression.

### Gard, Hérault et Pyrénées-Orientales

Des larves sont observées. Le seuil de nuisibilité de 200 larves pour 100 est loin d'être atteint. Des symptômes sont localement observés.

#### Evaluation du risque

Le seuil de nuisibilité est de 200 larves pour 100 feuilles observées.

## MALADIES DU BOIS

### Vignoble régional

Des symptômes de Black-Dead-Arm et d'esca sont visibles. Les 2 formes (lente et apoplectique) sont observées. Leur fréquence est en augmentation.

### Aude

La fréquence de détection peut atteindre ponctuellement 5 % de ceps présentant des symptômes (forme lente ou apoplexie).

## *METCALFA PRUINOSA*

### Hérault

Sa présence est localement observée dans la Basse Vallée de l'Hérault.

#### Evaluation du risque

Le risque est très faible.

## ACARIENS

### Hérault

Dans les parcelles de référence, une prédominance d'acariens utiles (typhlodromes) est observée, même si des acariens nuisibles sont ponctuellement visibles sans jamais atteindre le seuil, à ce jour.

Quelques symptômes sur feuilles sont notés dans certaines parcelles.

#### Evaluation du risque

Le seuil de nuisibilité à cette période est de 30 % de feuilles occupées par au moins une forme mobile d'acarien nuisible en l'absence d'acarien utile.

# ACCIDENT CLIMATIQUE

## Grêle

### **Pyrénées-Orientales**

Orage de grêle ce 03 juillet sur le secteur des Aspres, à l'heure où nous rédigeons ce bulletin, l'étendue et l'intensité des dégâts ne sont pas encore diagnostiquées.

## **Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles »**

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux**.
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthriinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthriinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur [www.itsap.asso.fr](http://www.itsap.asso.fr)

**Pour plus d'informations sur les abeilles et l'apiculture, contactez l'ADA (association de développement apicole) de votre région, le référent apiculture de la chambre régionale d'agriculture ou consultez le site Internet de l'ITSAP-Institut de l'abeille [www.itsap.asso.fr](http://www.itsap.asso.fr)**

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture et élaboré sur la base des observations réalisées par les Chambres d'agriculture de l'Hérault, du Gard, de l'Aude, des Pyrénées-Orientales, ADVAH, Cave d'Ouveillan, Dubreucq, Civam bio, CAPL, Ets Perret, Ets Péris, JEEM, Ets Touchat, Fredon LR, IFV.

**Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut-être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.**